

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 59

Pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 14 mars 2025.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent		Pouvoir à	LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente		Pouvoir à	D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente		Pouvoir à	DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier			Pouvoir à	GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger		Absent	Pouvoir à	BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent	Pouvoir à	DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent		Pouvoir à	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent	Pouvoir à	MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent		Pouvoir à	ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent		Pouvoir à	DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent	Pouvoir à	CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent	Absent	Pouvoir à			
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent	Absent	Pouvoir à			
FALAISE	LE VAGUERESSE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DAGORN	Grégoire			Pouvoir à Fabrice GRACIA			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à Séverine PETIT			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DUVAL	Sonia			Pouvoir à Philippe DROUET			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à Clara DEWAELE			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent	Pouvoir à			
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente		Pouvoir à			
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent		Pouvoir à	MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent		Pouvoir à	OUIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente		Pouvoir à	GUILLLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente		Pouvoir à	PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent	Pouvoir à	LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie		Absente	Pouvoir à	SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		Absent	Pouvoir à	CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent		Pouvoir à	NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent		Pouvoir à	CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude			Pouvoir à Jacqueline COUDIERE	ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent	Pouvoir à	LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien			Pouvoir à	KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain	Présent		Pouvoir à	SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent	Pouvoir à	GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent		Pouvoir à	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent		Pouvoir à	CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Sébastien BINET	MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent	Pouvoir à	DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOU	Michaël		Absent	Pouvoir à	MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent		Pouvoir à	DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent		Pouvoir à	SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine			Pouvoir à	ANQUETIL	Marilyne	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel			Pouvoir à	GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent		Pouvoir à	GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente		Pouvoir à			
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie			Pouvoir à Maryvonne MAUNOURY			
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge	Présente		Pouvoir à			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente		Pouvoir à	HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent	Pouvoir à	PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente		Pouvoir à	BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent		Pouvoir à	LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent		Pouvoir à	BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent		Pouvoir à	DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent		Pouvoir à	DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent		Pouvoir à	GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent		Pouvoir à	LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente	Pouvoir à	CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent		Pouvoir à			
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente		Pouvoir à			
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent		Pouvoir à	SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent		Pouvoir à	PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent		Pouvoir à	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent		Pouvoir à	LEFEVRE	Pascal	

DECHETS – REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS PROFESSIONNELS : TARIFS AU 01/04/2025

Le Conseil communautaire

- Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
- Vu la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » exercée par la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
- Considérant l'obligation de respecter un principe d'égalité entre les usagers devant le service public ;
- Considérant qu'il existe différentes catégories d'usagers obligeant la Communauté de Communes du Pays de Falaise à répartir le financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur la catégorie des usagers dits « professionnels » pour ne pas le laisser à la seule charge des ménages usagers du service ;
- Considérant qu'il est prépondérant de prendre en considération dans le calcul de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets professionnels les fréquences de collecte et les coûts de fonctionnement liés à ce service ;
- Vu la délibération n°119/2024 du 7 novembre 2024 relative aux tarifs 2025 de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets professionnels ;
- Considérant que les bons résultats de l'exercice budgétaire 2024 permettent un maintien du produit fiscal de la TEOM 2025 à un niveau analogue à 2024 et qu'il est donc possible de contenir la progression du produit attendu avec la Redevance Spéciale en 2025 en maintenant une densité à 0,15 tonne / m³ dans le calcul des tarifs ;
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 69
	Pour : 69
	Contre : 0

- **PRECISE** que la présente délibération abroge la délibération n°119/2024 du 7 novembre 2024 relative aux tarifs 2025 de la Redevance Spéciale.
- **FIXE** comme suit les tarifs à compter du 1^{er} avril 2025 pour la Redevance Spéciale d'élimination des déchets professionnels, en les modulant par secteurs géographiques et par fréquence de collecte :

Désignation	Fréquences de collecte	Nouveaux tarifs à compter d'avril 2025
Zone 1 : FALAISE	C 1	1,91 € / litre / an
	C 2	3,83 € / litre / an
	C 3	5,74 € / litre / an
Zone 2 : POTIGNY	C 2	3,37 € / litre / an

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 014-241400514-20250331-036_ENV_REDEV-DE

Zone 3 : PONT-D'OUILLY	C 1,3	2,96 € / litre / an
Zone 4 : 49 communes	C 1	1,78 € / litre / an
Zone 5 : Courcy, Jort, Louvagny, Perrières, Vicques	C 1	1,94 € / litre / an
Zone 6 : Vendeuvre	C 1	1,89 € / litre / an

- **S'ENGAGE** à affecter les recettes correspondantes au Budget Annexe déchets ménagers de l'exercice au cours duquel elles seront constatées
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : 31 mars 2025*

Et de la publication électronique le : 02 avril 2025

Le Président



Jean-Philippe MESNIL